

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN

Consultation du dossier de demande d'enregistrement présenté par la société SARL CHARVERON FRERES

SIEGE SOCIAL : 623 route de Lyon – BP 49 – 38352 LA TOUR-DU-PIN CEDEX

NATURE DU PROJET : création d'une unité de découpe de viande, de transformation de produits carnés et de négoce de produits à base de viande (*détail des activités dans le dossier*)

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : rue Joseph Jacquard – zone industrielle Les Vallons - commune de SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN

DATE D'OUVERTURE DE LA CONSULTATION DU DOSSIER : 1^{er} avril 2019

DATE DE CLOTURE DE LA CONSULTATION DU DOSSIER : 30 avril 2019

CONSULTATION DU DOSSIER, pendant toute la durée de la consultation du public, :

- en mairie de **SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN**, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci, soit :
 - du lundi au samedi de 9 h à 12 h
- sur le site internet des services de l'État en Isère : www.isere.gouv.fr

Pendant toute la durée de la consultation du dossier, toute personne intéressée pourra formuler ses observations :

- sur le registre de consultation du public déposé en mairie de SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN,
- par lettre adressée à la direction départementale de la protection des populations (DDPP) – service installations classées – 22 avenue Doyen Louis Weil – CS 6 – 38028 GRENOBLE CEDEX 1,
- par voie électronique en envoyant un courriel à : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr, avant le 30 avril 2019 à 12 h.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté d'enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières, ou un arrêté de refus. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.